



2022/2046(INI)

13.9.2022

AVIS

de la commission des affaires étrangères

à l'intention de la commission des budgets

sur l'amélioration du cadre financier pluriannuel 2021-2027: un budget de l'UE résilient et adapté aux nouveaux défis
(2022/2046(INI))

Rapporteur pour avis: Michael Gahler

PA_NonLeg

SUGGESTIONS

La commission des affaires étrangères invite la commission des budgets, compétente au fond, à incorporer dans la proposition de résolution qu'elle adoptera les suggestions suivantes:

1. rappelle que le financement de l'action extérieure a pris du retard par rapport aux besoins géopolitiques et au potentiel de valeur ajoutée mondiale de l'Union, et ce dès le tout début du nouveau cadre financier pluriannuel (CFP); fait valoir que la guerre d'agression de la Russie à l'encontre de l'Ukraine, et la nécessité pour l'Union de s'engager en conséquence, ont brutalement souligné la nécessité d'une révision rapide du CFP, y compris la nécessité de disposer d'outils de financement plus appropriés pour faire face efficacement aux changements d'ordre tectonique qui se produisent actuellement dans le paysage géopolitique de l'Europe; relève en outre que les marges disponibles au titre de la rubrique 6 ont été limitées et se sont encore rétrécies, notamment par l'épuisement rapide de la réserve et la nécessité d'utiliser également la marge unique pour couvrir les engagements au titre de la rubrique 6; craint vivement que le CFP n'atteigne déjà ses limites et ne soit plus apte à continuer de répondre de manière durable aux multiples crises internes et externes; invite par conséquent la Commission à procéder à un examen approfondi du fonctionnement du CFP actuel et à élaborer, dès que possible et au plus tard au premier trimestre de 2023, une proposition législative en vue d'une révision complète du CFP qui permette de répondre plus efficacement aux besoins qui surviennent ou s'accroissent;
2. souligne la nécessité de doter l'Union d'une base financière solide et de lui permettre de répondre aux attentes en tant qu'acteur géopolitique crédible et fiable y compris, sans toutefois s'y limiter, au moyen d'une augmentation des dépenses de défense, d'un désengagement des hydrocarbures russes et d'une atténuation des conséquences socio-économiques de la guerre pour les citoyens de l'Union, telles que la crise alimentaire et l'augmentation des prix des biens de base; attire en outre l'attention sur la nécessité pressante de relever d'autres défis qui se posent à l'échelle de la planète, tels que l'urgence croissante de la crise climatique et de la biodiversité, la reprise après la pandémie, les migrations, ainsi que les reculs des droits fondamentaux; souligne qu'une révision rapide ambitieuse ne doit pas nous faire perdre de vue le fait que nous assistons à une dégradation des normes en matière de droits de l'homme dans le voisinage et au-delà, situation qui mérite une attention particulière; souligne, en outre, l'importance de relier la politique étrangère et de sécurité commune à la politique arctique de l'UE, aux mesures visant à lutter contre la désinformation mondiale, aux priorités dans le cadre du dialogue géopolitique de haut niveau relatif au voisinage oriental et méridional, ainsi qu'à l'aide humanitaire; invite dès lors instamment les États membres à augmenter sensiblement les ressources affectées au budget de l'Union et à relever les plafonds du CFP, en particulier de la rubrique 6;
3. demande de donner la priorité à une révision à la hausse du CFP par l'intermédiaire du budget de l'Union; accepte, si cela n'est pas possible, des solutions fondées sur les recettes affectées externes en provenance des États membres ou de fonds fiduciaires externes, à condition que le Parlement soit pleinement associé au processus décisionnel et puisse exercer un contrôle approprié sur la mise en œuvre des programmes de politique étrangère de l'Union;

4. est d'avis qu'une révision du CFP pourrait devoir s'accompagner d'une révision de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDCI) – Europe dans le monde et du troisième instrument d'aide de préadhésion (IAP III) afin de tenir compte d'éventuels changements politiques dans les instruments pertinents ainsi que de toute modification du statut et de l'éligibilité des pays au financement de l'Union, compte tenu notamment de la nouvelle réalité découlant de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et des actions entreprises par l'Union à cet égard; souligne la nécessité de disposer de ressources supplémentaires pour aider les nouveaux pays candidats à l'adhésion à l'Union, à savoir l'Ukraine et la République de Moldavie, ainsi que la Géorgie, qui aspire à devenir candidate, sur la voie de l'adhésion à l'Union, tout en veillant à ce que les fonds destinés aux bénéficiaires actuels de l'IAP III ne soient pas réduits;
5. rappelle que l'IAP III prévoit une conditionnalité stricte et précise que le financement doit être modulé, voire suspendu, en cas de régression importante ou d'absence persistante de progrès dans le domaine de ce qu'on appelle les «fondamentaux», notamment l'état de droit et les droits fondamentaux;
6. insiste sur sa solidarité pleine et entière avec le peuple ukrainien et rappelle la nécessité d'activer tous les instruments budgétaires de l'Union disponibles pour soutenir l'effort de guerre ukrainien et apporter à l'Ukraine et aux personnes fuyant la guerre et cherchant refuge dans les pays voisins membres de l'Union le soutien économique et financier le plus fort possible, ainsi qu'une aide humanitaire immédiate; demande que des travaux soient engagés en vue de créer, au sein du budget de l'Union, un mécanisme analogue au plan Marshall (Fonds fiduciaire de solidarité avec l'Ukraine) pour reconstruire l'Ukraine après la guerre, et que soit mis en œuvre un vaste programme d'investissement; estime qu'outre les contributions de l'Union et des États membres, un fonds supplémentaire devrait être alimenté par des réparations de guerre russes, y compris les avoirs russes qui ont été précédemment gelés à la suite de sanctions et qui devraient être légalement confisqués conformément au droit international; souligne qu'il importe de consacrer davantage de ressources à l'exécution du gel et de la confiscation des avoirs des oligarques russes; demande en outre la création d'une base juridique permettant le transfert vers l'Ukraine et la Moldavie des fonds de coopération transfrontalière gelés initialement destinés à la Biélorussie et à la Russie;
7. souligne que le Fonds européen de la défense (FED) est un instrument essentiel pour poursuivre l'harmonisation des activités de défense de l'Union européenne; demande une augmentation des crédits pour le développement des capacités qui reflète les priorités de la politique de sécurité et de défense commune;
8. se félicite de l'intention de la Commission de proposer un programme européen commun d'investissement dans le domaine de la défense (EDIP), dont l'objectif est de mettre en place la passation de marchés et la gestion conjointes du cycle de vie des capacités militaires, en particulier les capacités critiques et stratégiques jugées nécessaires pour mobiliser la défense de l'Union au cours des prochaines décennies afin qu'elle soit en mesure de contrer une menace militaire de la Russie ou d'autres acteurs; demande que cet EDIP garantisse également la sécurité de l'Union face aux menaces émanant de toutes les directions stratégiques (en particulier à l'Est et au Sud) et donne à l'Union les moyens de jouer un rôle décisif dans son action extérieure; demande aux

États membres de mobiliser une volonté politique adéquate, et à la Commission de fournir des incitations appropriées en dotant ce mécanisme de passation conjointe de marché d'un budget suffisant pour obtenir des résultats effectifs, d'exploiter pleinement les possibilités de financement au titre du budget de l'Union et d'œuvrer à la révision à mi-parcours du CFP afin de prévoir l'augmentation nécessaire du financement des instruments de l'Union et des initiatives pertinentes de l'Union dans le domaine de la défense, en particulier pour renforcer le FED et la mobilité militaire et accroître la pertinence des projets collaboratifs de l'industrie de la défense;

9. réitère son appel récent à entamer d'urgence une discussion en vue de créer un autre mécanisme financier hors budget qui couvrirait l'ensemble du cycle de vie des capacités militaires au niveau de l'Union, de la R&D collaborative et la passation conjointe de marchés à la maintenance, à la formation et à la sécurité de l'approvisionnement conjoints; demande que des fonds supplémentaires soient alloués à la facilité européenne pour la paix afin de renforcer les capacités des forces armées ukrainiennes, en particulier pour financer leurs achats d'équipements militaires; invite tous les États membres à compléter les financements de l'Union par des fonds provenant de leurs budgets nationaux de défense dans un esprit de coopération afin de créer une valeur ajoutée concrète pour l'ensemble de l'Union; invite la Commission à ouvrir ce programme à des partenaires stratégiques clés et à des alliés qui partagent nos intérêts et nos valeurs, en s'appuyant sur les lignes directrices existantes en matière de participation de tiers; se félicite du renforcement de la coopération entre l'Union européenne et l'OTAN, et demande que la priorité soit accordée aux projets communs; invite le secrétaire général de l'OTAN, la présidente de la Commission et le président du Conseil européen à surveiller régulièrement la coopération entre l'Union et l'OTAN sur ces questions et à donner l'élan nécessaire à son évolution future;
10. demande une coopération renforcée en matière de sécurité et de défense avec l'Ukraine et la Moldavie, notamment au moyen de l'augmentation, par les États membres, des capacités financières de l'Agence européenne de défense (AED) afin de contribuer à déterminer, après une analyse complète, dans quels domaines les pays susmentionnés devraient participer au développement des capacités de défense de l'Union dans les années à venir; réitère son appel en faveur du financement de l'AED et de la coopération structurée permanente (CSP) à partir du budget de l'Union, comme le prévoit l'article 41, paragraphe 2, du traité UE;
11. réaffirme la nécessité d'accroître l'efficacité de la politique de sécurité et de défense de l'Union dans les pays du Partenariat oriental; invite la Commission à donner la priorité à l'alignement des pays en voie d'adhésion sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union et à réexaminer sous cet angle l'ensemble des fonds de l'Union, afin de veiller à ce que toutes les dépenses de l'Union soient pleinement conformes aux objectifs et intérêts stratégiques de l'Union et ne soient pas contraires à ceux-ci;
12. réaffirme la nécessité d'accorder une attention particulière à la situation complexe en Biélorussie; souligne qu'il importe de revoir le financement de l'Union et de veiller à ce qu'il ne soit pas destiné au régime de Loukachenka, mais au soutien de la société civile en Biélorussie;
13. demande un renforcement du budget pour relever les défis du voisinage méridional, y

compris la nécessité de soutenir une gouvernance stable et démocratique dans la région et d'entreprendre des réformes économiques afin de stimuler l'éducation et l'emploi dans le bassin méridional de la Méditerranée, ainsi que de contribuer à lutter contre les causes profondes de la migration forcée en provenance et à travers la région; rappelle que la stabilité du voisinage méridional est essentielle pour la stabilité de l'Europe dans son ensemble, compte tenu de l'interdépendance politique et économique entre les deux régions;

14. demande la création d'un nouveau Fonds européen spécifique dans le cadre du budget de l'Union (ou Fonds d'autonomie stratégique pour l'Europe) afin de financer les infrastructures énergétiques transfrontières, ainsi que la cybersécurité, la compétitivité industrielle, l'économie circulaire, la sécurité alimentaire et le développement durable, garantissant ainsi l'autonomie de l'Europe tout comme des services publics de qualité dans les décennies à venir, et d'améliorer les interconnexions énergétiques entre les États membres et les partenaires partageant les mêmes valeurs dans le voisinage oriental et méridional ainsi que dans les Balkans occidentaux; demande également, dans ce contexte, de renforcer la solidarité énergétique avec la Moldavie, notamment en renforçant les interconnexions entre les infrastructures énergétiques entre l'Union et les pays de la région;
15. estime que les budgets pour les missions d'observation électorale, les défenseurs des droits de l'homme et les organisations de la société civile devraient être renforcés afin de leur permettre de défendre efficacement la démocratie, les droits de l'homme et les besoins des groupes les plus vulnérables, là où c'est nécessaire, et de promouvoir ainsi les valeurs de l'Union au niveau mondial;
16. demande de déployer plus efficacement le cadre d'investissement pour l'action extérieure au titre de l'IVCDI – Europe dans le monde, en vue d'obtenir des effets réels et de compléter les garanties en tant que de besoin; invite la Commission à préciser davantage les détails de la stratégie «Global Gateway» et à concrétiser les plans afin d'encourager les investissements communs dans les infrastructures, en particulier dans les pays qui partagent des valeurs universelles avec l'Union; invite la Commission à œuvrer à une gouvernance efficace de la stratégie «Global Gateway» de l'Union européenne, dans le but d'améliorer la coordination interne, la coopération avec le secteur privé et la coordination avec l'Équipe Europe, ainsi qu'avec le Parlement; invite la Commission à associer dûment le Parlement aux décisions relatives aux programmes d'investissement de la stratégie «Global Gateway» et à le tenir régulièrement informé des évolutions, y compris de leurs implications budgétaires, au fur et à mesure qu'elles se produisent.

**INFORMATIONS SUR L'ADOPTION
PAR LA COMMISSION SAISIE POUR AVIS**

Date de l'adoption	12.9.2022
Résultat du vote final	+: 49 -: 4 0: 5
Membres présents au moment du vote final	Alexander Alexandrov Yordanov, François Alfonsi, Maria Arena, Petras Auštrevičius, Traian Băsescu, Reinhard Bütikofer, Fabio Massimo Castaldo, Włodzimierz Cimoszewicz, Anna Fotyga, Michael Gahler, Raphaël Glucksmann, Bernard Guetta, Sandra Kalniete, Peter Kofod, Dietmar Köster, Andrius Kubilius, Jean-Lin Lacapelle, Leopoldo López Gil, Lukas Mandl, Pedro Marques, David McAllister, Vangelis Meimarakis, Francisco José Millán Mon, Javier Nart, Matjaž Nemec, Gheorghe-Vlad Nistor, Urmas Paet, Demetris Papadakis, Giuliano Pisapia, Thijs Reuten, Nacho Sánchez Amor, Isabel Santos, Mounir Satouri, Andreas Schieder, Jordi Solé, Dragoș Tudorache, Hilde Vautmans, Thomas Waitz, Charlie Weimers, Isabel Wiseler-Lima, Salima Yenbou, Bernhard Zimniok, Željana Zovko
Suppléants présents au moment du vote final	Vladimír Bilčík, Engin Eroglu, Markéta Gregorová, Robert Hajšel, Andrzej Halicki, Javi López, Alessandra Moretti, Javier Zarzalejos
Suppléants (art. 209, par. 7) présents au moment du vote final	Janina Ochojska, Sira Rego, Karlo Ressler, Eugenia Rodríguez Palop, Helmut Scholz, Miguel Urbán Crespo, Bettina Vollath

VOTE FINAL PAR APPEL NOMINAL EN COMMISSION SAISIE POUR AVIS

49	+
ID	Bernhard Zimniok
NI	Fabio Massimo Castaldo
PPE	Alexander Alexandrov Yordanov, Traian Băsescu, Vladimír Bilčík, Michael Gahler, Andrzej Halicki, Sandra Kalniete, Andrius Kubilius, Leopoldo López Gil, David McAllister, Lukas Mandl, Vangelis Meimarakis, Francisco José Millán Mon, Gheorghe-Vlad Nistor, Janina Ochojska, Karlo Ressler, Isabel Wiseler-Lima, Javier Zarzalejos, Željana Zovko
Renew	Petras Auštrevičius, Engin Eroglu, Bernard Guetta, Javier Nart, Urmas Paet, Dragoș Tudorache, Hilde Vautmans, Salima Yenbou
S&D	Maria Arena, Włodzimierz Cimoszewicz, Raphaël Glucksmann, Robert Hajšel, Dietmar Köster, Javi López, Pedro Marques, Alessandra Moretti, Matjaž Nemeč, Demetris Papadakis, Giuliano Pisapia, Thijs Reuten, Nacho Sánchez Amor, Isabel Santos, Andreas Schieder, Bettina Vollath
Verts/ALE	François Alfonsi, Reinhard Bütikofer, Markéta Gregorová, Mounir Satouri, Jordi Solé

4	-
ECR	Charlie Weimers
ID	Peter Kofod, Jean-Lin Lacapelle
Verts/ALE	Thomas Waitz

5	0
ECR	Anna Fotyga
The Left	Sira Rego, Eugenia Rodríguez Palop, Helmut Scholz, Miguel Urbán Crespo

Légende des signes utilisés:

+ : pour

- : contre

0 : abstention